

Et que deviennent alors les mesures d'ensemble en faveur de l'identité culturelle de notre terroir avec ses traditions, ses danses, sa langue, sa musique ? En tout premier lieu comment promouvoir les activités touristiques d'un Morvan qui ne fait qu'un depuis Amsterdam, Londres, Francfort, Bruxelles ou Rome ? Mais aussi comment défendre une agrobiologie et une politique environnementale en fragmentant les secteurs d'action dans le domaine de l'élevage, de la filière bois, de la protection de l'eau etc. ? Va-t-on vraiment susciter la création d'emplois, le maintien de soins valables de proximité, la qualité de nos lycées, le réseau des liaisons routières et ferroviaires, si nous sommes en face d'autant de « Morvans » que de circonscriptions électorales... ?

Nous sommes donc placés devant une dualité :

- soit un seul grand Morvan dans lequel les acteurs de base se sentiront personnellement engagés ;
- soit plusieurs bassins de vie formant chacun un petit Pays du Morvan, où celui-ci y perdra et sa force et son âme.

Il nous apparaît donc que la seule solution d'avenir, pour nous priorité absolue, devra être :

- à la base des bassins de vie locaux cohérents, dynamiques, faisant abstraction des limites départementales ; par exemple un Nord-Morvan groupant les cantons d'Avallon - Vézelay - Quarré, mais aussi de Lormes, voire un lien avec Rouvray ; un Sud-Morvan allant de Luzy et Etang à Anost - Lucenay et bien sûr Autun... et ainsi de suite pour tout le territoire morvandiau ;
- puis, recouvrant ces cellules locales, **un réseau global** des terroirs assurant la **transversalité** des structures de base et maintenant ainsi l'**unité** du Morvan dans toutes les actions de valorisation du passé, d'actions présentes et de perspectives d'avenir de ce **seul Pays** pour ceux qui veulent y vivre et en vivre. Or diviser le Morvan c'est l'affaiblir, l'éclater c'est le

perdre ! A notre avis, la responsabilité des décideurs d'aujourd'hui est grande pour demain, ne créons pas l'irréparable...

(1) Et d'ailleurs ne pourrait-on pas s'inspirer de la mise en œuvre actuelle de structures de « Pays » similaires aux nôtres comme l'Argonne, qui s'étend sur deux régions et sur plusieurs départements ?

CLAUDE DE RINGQUESEN
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMITÉ D'ÉTUDES
 ET D'AMÉNAGEMENT DU MORVAN

Jean-Claude Rouard

Projet *Leader Plus*

« Massif du Morvan »

Proposition de démarche du Comité d'Études et d'Aménagement du Morvan (CEAM).

La démarche proposée se fonde, conformément à l'orientation actuelle de relance de la politique en faveur de la montagne, sur la caractéristique de « massif de petite montagne » du Morvan. Bien qu'étant le massif le plus proche de Paris, il est mal connu et ses potentialités sous-exploitées. Partagé entre quatre départements, au sein de chacun desquels se créent des « Pays », il doit, avec le Parc naturel régional, être un cadre de mise en cohérence et d'action en commun, valorisant son identité propre, qui est forte. Confronté à des problèmes de développement, il gagnerait à s'ouvrir à des territoires de même nature et à échanger avec eux. En conformité avec les orientations de *Leader Plus*, le schéma propre à la réflexion des habitants du Morvan se centre sur les actions innovantes, liées à une stratégie de communication et de mise en réseau, s'appuyant en particulier sur un recours aux nouvelles technologies de l'information.

1 - Créer une vitrine du Morvan. Présenter le « Territoire-Massif Morvan » et ses composantes : caractéristiques physiques, historiques, administratives, culturelles, économiques, sociologiques... au moyen de supports divers et complémentaires (informatiques, audiovisuels, graphiques) autoprésentation de chacune des communes, acteurs du développement (institutions, organismes socioprofessionnels, associatifs...), médias ; Faire connaître les activités spécifiques du territoire et mieux les coordonner, spécialement au niveau des manifestations :

- activités festives, culturelles et de loisirs ;
- réseaux de diffusion des produits locaux (permanents ou ponctuels), journées gourmandes, foires aux produits, foires, concours agricoles, boutiques de Pays : éviter l'effet de concurrence, jouer la complémentarité.

2 - Agir en commun avec les territoires périphériques (les « marches » du Morvan), dans la continuité de l'ancien PRDC Bourgogne Centrale.

Mettre en cohérence les actions des différents bassins de vie et pays en intégrant la spécificité du Territoire-Massif. Rechercher les axes communs de création d'activités fondés sur les caractéristiques propres du territoire, orienter les créations d'emploi vers ces « niches » (exemple : formation professionnelle des jeunes recrutés pour les services de proximité et les métiers du patrimoine sous toutes ses formes. Prendre en compte les évolutions sociales (exemple : multi-résidentialité liée aux 35 heures). Mettre en commun les expériences (exemple : lauréats du Prix des Pionniers en Morvan) et les compétences (exemple : appel à la « diaspora morvandelle »), ainsi que les équipements (exemple : réseau des maisons à thème dans un cadre écomusée).

3 - Agir avec d'autres ?

Echanger avec d'autres territoires

français ou étrangers sur les activités adaptées aux territoires de petite – moyenne montagne (exemple du GLACEM membre du forum européen de la montagne).

En matière agricole : évolution de l'élevage (rusticité, écopastoralisme, place des équipes dans la conduite des herbages ; meilleur usage de la faune et de la flore...), expériences extérieures pour la préparation des contrats territoriaux d'exploitation, actions du réseau *Espace*...

En matière de forêt et d'aménagement paysager, meilleure connaissance des essences et de leur usage, diversification (exemple : échange sur les bois de résonance).

En matière financière et économique, expérience de mobilisation de l'épargne locale, de mise en réseau des entreprises...

De manière synthétique, l'idée de base réside dans la quête permanente pour l'utilisation des richesses «potentielles» du territoire et pour un recours à un savoir-faire oubliés, créateurs possibles de nouvelles activités. Cette démarche suppose la recherche de l'innovation pour les adaptations nécessaires au monde actuel.

Elle implique une réflexion spécifique sur la formation des hommes et des femmes pour intégrer les IVA (les Idées Venues d'Ailleurs).

Leader Plus constitue le cadre adapté à ces ouvertures pour une politique de communication et de mise en réseau.

JEAN-CLAUDE ROUARD

Comité d'Etudes et d'Aménagement du Morvan

René-Pierre Signé

Quelles démarches «inter-Pays» envisagez-vous pour le Morvan ?

Les Parcs naturels régionaux ont, en quelque sorte, devancé la décentralisation. Ils ont été de véritables lieux d'expérimentation des politiques locale et régionale et leur réussite a servi de modèle pour promouvoir les «Pays». C'est dire que l'initiative était nouvelle et volontariste à l'époque. L'idée était de privilégier le territoire, son originalité, son authenticité, son identité culturelle, son aménagement harmonieux et respectueux de la nature.

Les Pays, qui se constituent, peuvent élargir le champ de compétence des Parcs, en particulier dans la mise en œuvre du développement économique. Ils complètent l'expérience des Parcs naturels régionaux par la notion de territoires de projets. C'est la raison pour laquelle les «Pays» seront plus volontiers complémentaires des Parcs que concurrents. La signature de conventions de partenariats est d'ailleurs expressément prévue.

Le Parc du Morvan a trente ans cette année, il a derrière lui un bilan non négligeable. Outre l'ex-

périmentation dans différents domaines comme la culture des plantes médicinales, la valorisation de la filière bois-énergie, le Parc a beaucoup œuvré pour le développement du tourisme, de la culture, pour la gestion de l'environnement. Pour ne citer que les opérations les plus récentes, rappelons qu'il est à l'origine de l'*Opération Locale Morvan* qui a apporté 11 millions de francs sur cinq ans aux agriculteurs locaux. La signature du contrat rural avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie va permettre l'engagement sur une période de cinq ans de près de 70 millions de francs au bénéfice des collectivités locales mais aussi des agriculteurs. La gestion du chantier d'insertion permet de donner du travail à près de quarante personnes. Sur le plan culturel, on peut souligner la remarquable création de plusieurs écomusées qui attestent de notre passé et de nos traditions et attisent notre mémoire. J'arrêterai là mon énumération, pour dire que le Parc conservera tout son rôle, conforté par la signature du contrat de plan Etat - Région et par l'éligibilité aux fonds européens.

Le principe selon lequel aucune collectivité ou établissement public ne peut exercer une tutelle sur un autre sera toujours présent dans nos démarches. Pour les communes adhérentes et intégrées au Pays, le Parc mettra en œuvre sa charte, telle qu'elle a été approuvée par le Ministre de l'Environnement, sans outrepasser ni son rôle, ni ses pouvoirs, ni ses compétences. Nous continuerons donc d'agir dans nos domaines sur notre territoire et nous proposerons aux différents Pays notre capacité d'expertise et de savoir-faire. Les conventions que nous serons amenés à signer avec les Pays devront être conformes à la charte du Parc à laquelle les communes membres ont adhéré. De cette collaboration harmonieuse sur quelques



Anost, fête de la Vielle – Août 1992. Photo : Marc Rozanski